



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

VILLE DE BOLLENE
Place Reynaud de la Gardette
B.P. 207
8 4 5 0 5 BOLLENE

Téléphone : **04.90.40.51.88** Télécopie : **04.90.40.51.72**

Objet du marché : RÉNOVATION TOITURE GYMNASÉ CURIE

Type de marché : Marché de travaux

Lieu(x) d'exécution : Commune de Bollène

Délai d'exécution du marché : 2 mois octobre , novembre 2017

Tranches et lots : Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

Variantes : Les variantes ne sont pas acceptées

Critères d'attribution :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 59 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et donnera lieu à un classement des offres.

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse. Elle sera appréciée en fonction des critères suivants :

La Valeur financière : notée sur 55 points au regard du Devis quantitatif estimatif valant BPU

La Valeur technique : (notée sur 45 points)

La notation du critère « valeur technique de l'offre » est définie par la grille suivante :

Descriptif	Valeur
Méthodologie et délais	10 points
Les moyens humains et matériel mis en œuvre sur le chantier : justification des effectifs proposés par rapport au délai, références personnelles des personnes envisagées pour l'opération, cohérence du matériel utilisés	10 points
Qualité de la prestation, matériaux utilisés	10 points
Analyse des contraintes spécifiques de l'opération	10 points
Hygiène et sécurité	5 points

Chacun des sous critères sera évalué et noté comme suit

Conforme à la demande	5	10
Standard ou imprécis	3,75	7,5
incomplet	2,5	5
Non défini	1,25	2,5
Non répondu ou ne correspond pas à la demande	0	0

Procédure de passation : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Date limite de réception des offres : Le vendredi 15 septembre 2017 à 12 heures

Délai de validité des offres : Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est mis à la disposition des entreprises sous forme papier ou envoi par mail. Les candidats qui souhaitent retirer les documents de consultation sur support papier pourront l'obtenir gratuitement après en avoir fait la demande écrite par télécopie au 04.90.40.51.72 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr. Pour un retrait sur place, celui-ci s'effectuera au service Commande Publique de la Mairie, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, Place Reynaud de la Gardette – 84 505 BOLLENE.

Conditions de remise des offres

Les candidats transmettront leur candidature et leur offre **uniquement sur support papier**.

Les offres devront être remises contre récépissé, ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Service Commande Publique de la Mairie – Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84 505 Bollène cedex
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 .

La remise d'offres électroniques n'est pas autorisée.

Autres renseignements :

-Une visite sur site est obligatoire.

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les candidats devront justifier de la visite sur site avec attestation de passage visée par le service concerné.

Afin de fixer un rendez vous, les candidats devront prendre contact avec :M. CAUSERA, Responsable Bâtiments/VRD au 04 90 40 51 18 ou au 06 16 99 85 17 ou Mr CHARPENTIER service Bâtiments au 04 90 40 79 74 ou 06 23 89 12 66

- Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidat individuel, soit en tant que membre d'un groupement d'entreprises. Dans ce cas, la forme de groupement demandée est le groupement solidaire.

- Financement : Autofinancement Commune de Bollène

- Mode de règlement : Mandat par virement administratif

- Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande.

Adresses complémentaires :

Les renseignements d'ordre administratif et technique seront à adresser exclusivement par écrit au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 72 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le vendredi 25 août 2017